

66^e

CONGRÈS exposition

de l'industrie minière



BULLETIN
D'INSCRIPTION

Metz

17 au 20 octobre 2017



Carrefour international
de l'industrie minière
et des mines urbaines

1. Renseignez vos coordonnées

Nom / Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Nationalité :

Tél. :

Fax :

Tél. portable :

E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Accompagnant(e) : Nom / Prénom :

Secteur :

Administration / Organisme public

Recherche / Ingénierie

Fédération / Association

Enseignement

Industrie :

Fabricant de produits finis

Exploitant

Constructeur / Fournisseur

Autre

Réduction transports

Je souhaite bénéficier

pour le Congrès de la Sim :

de la réduction SNCF

de la réduction Air France

2. Composez votre programme du Congrès exposition

<input type="checkbox"/> Mardi 17 octobre	<input type="checkbox"/> Mercredi 18 octobre	<input type="checkbox"/> Jeudi 19 octobre	<input type="checkbox"/> Vendredi 20 octobre
Choix de la visite <input type="checkbox"/> Visite 1 <input type="checkbox"/> Visite 4 <input type="checkbox"/> Visite 2 <input type="checkbox"/> Visite 5 <input type="checkbox"/> Visite 3 <input type="checkbox"/> Visite 6	<ul style="list-style-type: none"> • Séance inaugurale • Déjeuner de travail • Atelier 1 • Atelier 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Séance plénière • Déjeuner de travail • Atelier 3 • Atelier 4 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier 5 • Atelier 6 • Déjeuner - buffet de clôture
<input type="checkbox"/> Réception à l'Hôtel de Ville	<input type="checkbox"/> Soirée de l'Amitié (100 € par personne)		

Adhérez à la Sim et bénéficiez du tarif membre.

Société 285 €/an

Membre individuel 50 €/an

Retraité, sans emploi, étudiant, enseignant 30 €/an

3. Déterminez le montant de votre inscription

(Les prix indiqués sont TTC)

Tarifs applicables

<input type="checkbox"/> Je ne suis pas membre 2017 de la Sim	Non adhérent
<input type="checkbox"/> Je suis membre 2017 de la Sim (référence adhérent obligatoire : <input type="text"/> / <input type="text"/>)	Adhérent
<input type="checkbox"/> J'adhère à la Sim pour 2017 et vous trouverez mon règlement ci-joint	Adhérent

Inscription au Congrès		Non adhérent	Adhérent	Montant
Choix des activités	<input type="checkbox"/> Mardi 17 octobre (visite technique)	150 €	80 €	€
	<input type="checkbox"/> Mercredi 18 octobre	185 €	115 €	€
	<input type="checkbox"/> Jeudi 19 octobre	185 €	115 €	€
	<input type="checkbox"/> Vendredi 20 octobre	135 €	85 €	€
<input checked="" type="checkbox"/> Droit d'inscription forfaitaire obligatoire		60 €	60 €	60 €
Sous-total :				€
Remise de 50 % si vous êtes retraité, sans-emploi, étudiant ou enseignant (sur justificatif) :				€
Sous-total avec remise :				€
Montant de l'adhésion 2017 (voir ci-contre) :				€

	Tarif unique /pers.	Nbre de pers.	Montant
Soirée de l'Amitié	100 €		€
Visite culturelle : Metz	60 €		€
Visite culturelle : Nancy	100 €		€
Sous-total :			€
TOTAL TTC :			€

4. Choisissez votre mode de paiement

- Je règle par chèque bancaire joint, à l'ordre de la Sim
- Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim :
Société Générale Paris Saint-Michel - IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 - BIC : SOGEFRPP

- Je règle par carte bancaire : Visa Eurocard Mastercard Amex

N° / / /

Date d'expiration : /

3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

Signature :

Date, cachet et signature

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales figurant au dos.

Conditions générales - Congrès exposition Sim 2017

Congressiste

Personne qui assiste, suivant le programme choisi, à une visite technique du mardi 17 octobre, et/ou aux ateliers techniques des mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 octobre, y compris les déjeuners de travail (inclus dans la participation), ainsi qu'à l'exposition. Il ajoute le règlement pour la soirée de l'Amitié (mercredi 18) et pour les visites culturelles (mercredi 18 et jeudi 19) selon son choix pour lui-même et les personnes accompagnantes.

Personne accompagnante

Personne accompagnant le congressiste, mais n'étant pas inscrite aux séances et ateliers. Cette personne a accès à l'exposition et peut participer, moyennant le règlement des sommes correspondantes, à la soirée de l'Amitié du mercredi 18 octobre, et/ou aux visites culturelles des mercredi 18 et jeudi 19 octobre.

Personnes dispensées du droit d'inscription

Il s'agit exclusivement :

- des exposants, à raison d'une seule personne par stand ; cette personne porte alors un badge congressiste ;

- des animateurs et conférenciers des visites et ateliers techniques ; la liste limitative est dressée par les responsables des sections.

Cette dispense ne vaut que pour les droits d'inscription et non pour les options (visites culturelles, soirée de l'Amitié).

Règlementation

Durant le congrès, le port du badge est exigé : des congressistes (contrôle à l'accès des salles de conférence et à l'exposition), des exposants, des personnes accompagnantes et des visiteurs de l'exposition. Les badges sont délivrés à l'accueil de l'exposition.

Modalités d'annulation

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat du congrès avant le 16 septembre 2017 sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 50 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre le 17 et le 29 septembre 2017 fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin, aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si elle parvient au secrétariat du congrès après le 29 septembre 2017. Toute demande d'annulation devra être confirmée par courrier ou par fax.

